



DECLARATION DES PERFORMANCES N° MBMORTIER001

suivant Règlement (UE) N° 305/2011

pour le produit "Mr Bricolage" – mortier préparé

1. Code d'identification unique du produit type :

Mortier à maçonner SMD3xxx

2. Numéro de type, de lot ou série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Numéro de type : M5

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

**Mortier industriel à maçonner en classe M5 conforme
NBN EN998-2.**

**Mortier de prestation pour la maçonnerie portante et des
applications structurelles à l'intérieur et à l'extérieur.**

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

**Mr Bricolage
Rue des Morgelines 8
5100 Naninne – (Namur)**

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

non requis

6. Le système ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Système 2+

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

L'organisme notifié CRIC (numéro d'identification Nr. 0965-CPD-MM0504), selon le système 2+, a effectué une inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine, des essais par sondage sur des échantillons prélevés avant de mettre le produit sur le marché.

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

non requis

9. Performances déclarées

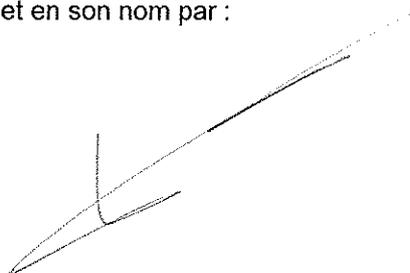
Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Résistance à la compression	≥ 5 Mpa	
Cisaillement initiale	0,15 Mpa	
Teneur de chlorure	< 0,1%	
Resistance au feu	Classe A1	
Absorption d'eau	< 0,75 kg /(m ² *Vmin)	
Permeabilité vapeur de l'eau	5/20μ	EN 998-2:2010
Isolation thermique	λ10,sec < 0,47 W/(m.K),P=50%	
Durabilité	Adapté pour un usage dans des environnements agressifs	
Substances dangereuses	NPD	

Lorsque, conformément aux articles 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit :

non requis

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé par le fabricant et en son nom par :



A ...

le ...